



Conseil d'administration

315^e session, Genève, 15 juin 2012

GB.315/6/1

Date: 22 mai 2012

Original: anglais

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Rapport supplémentaire sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Objet du document

Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment du siège depuis la 313^e session du Conseil d'administration.

Objectif stratégique pertinent: Sans objet.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour discussion et orientation.

Unité auteur: Département de la gestion des locaux (FACILITIES).

Documents connexes: GB.309/PFA/BS/2(&Corr.), GB.309/PFA/11/1, GB.310/PFA/BS/1, GB.312/PFA/5(&Corr.), GB.313/PFA/INF/2, GB.313/PFA/INF/2(Add.), GB.313/PFA/3/2.

Introduction

1. A sa 309^e session (novembre 2010), le Conseil d'administration a approuvé un plan complet de rénovation du bâtiment du siège de l'OIT ¹ ainsi que le remplacement des 16 ascenseurs principaux de ce bâtiment ². Des rapports sur l'état d'avancement du projet de rénovation lui ont été soumis à ses 310^e, 312^e et 313^e sessions ³. Ainsi que le Conseil d'administration en a fait la demande à sa dernière session et suite à sa décision de rénover le bâtiment tiers par tiers qui rend inutile la construction d'une annexe, le présent document contient des renseignements sur les éléments nouveaux qui sont intervenus entre la fin du mois de mars et le début du mois de mai 2012, de même que sur les dépenses effectuées et les engagements financiers contractés à ce jour dans le cadre du projet.

Remplacement des ascenseurs

2. Le remplacement des 16 ascenseurs principaux débutera en juillet 2012 et devrait se terminer d'ici à décembre 2013. Le contrat établi à cette fin stipule qu'au moins cinq ascenseurs (sur huit) devront rester en service à chaque extrémité du bâtiment.

Diagnostic amiante

3. Un diagnostic amiante complet du bâtiment a commencé en août 2011. Pour sauvegarder la santé et la sécurité du personnel du BIT et des employés de l'entrepreneur chargé d'établir ce diagnostic, toutes les mesures nécessaires ont été prises, y compris le prélèvement d'échantillons d'air à intervalles réguliers, en conformité avec les réglementations cantonales.
4. Le diagnostic était achevé en avril 2012. Il a confirmé la présence d'amiante là où l'on s'attendait à en trouver, notamment dans la couche de colle liant les carreaux de sol en linoléum aux dalles de béton des toilettes, dans les joints des conduits de ventilation et de chauffage et dans les cloisons qui séparent les bureaux. Cette étude a permis de certifier à nouveau que l'amiante est totalement confinée, et des vérifications de la qualité de l'air ont montré que, dans tout le bâtiment, celle-ci est conforme aux normes en vigueur dans le pays hôte, qui sont parmi les plus strictes au monde. Pour que l'évacuation et le confinement de l'amiante soient effectués dans les règles avant le début des travaux de rénovation, les conclusions du diagnostic sont reprises dans le cahier des charges détaillé associé à tous ces travaux.

Cuisines

5. La procédure d'appel d'offres international pour l'attribution des différents contrats concernant la réparation d'une dalle de béton et la rénovation du système de ventilation, de la plomberie et des installations électriques des cuisines était toujours en cours au moment de la rédaction du présent rapport. L'attribution de certains de ces contrats pouvant

¹ Pour plus de détails concernant le plan, voir le document GB.309/PFA/BS/2(&Corr.).

² Document GB.309/PFA/11/1.

³ Documents GB.310/PFA/BS/1; GB.312/PFA/5(&Corr.); GB.313/PFA/INF/2; GB.313/PFA/INF/2(Add.) et GB.313/PFA/3/2.

nécessiter plus de temps que prévu à l'origine, il est désormais probable que les travaux, qui devaient initialement commencer fin juin 2012, débiteront avec un léger retard et que leur calendrier devra être modifié en conséquence afin que les services de restauration puissent être assurés normalement lors des sessions du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du travail de 2012-13.

Gestion du projet

6. La procédure d'appel d'offres international pour les services du «pilote du projet» était sur le point de se conclure au moment de la rédaction du présent rapport. Le «pilote» sera une équipe multidisciplinaire, constituée de quelque 15 architectes, ingénieurs et autres professionnels du bâtiment, qui se chargera de toutes les activités préparatoires nécessaires, y compris la rédaction du cahier des charges détaillé pour les travaux à réaliser dans l'ensemble du bâtiment et la préparation des documents requis pour lancer un appel d'offres international concernant la rénovation des étages 1 à 11 par un entrepreneur général. Il participera également à l'étude des différentes offres. Lorsqu'il rédigera le cahier des charges, le «pilote» accordera une attention toute particulière aux questions de sécurité et de santé et veillera à ce que des plans d'évacuation bien conçus soient prévus pour le cas où un incendie ou une autre urgence surviendrait pendant la durée des travaux de rénovation. Il réexaminera et complètera le registre des risques liés au projet.
7. Ainsi que le Conseil d'administration l'avait demandé à sa 313^e session, le Bureau a relancé, au début du mois de mai 2012, la procédure de recrutement d'un chef de projet après avoir ajusté le profil recherché compte tenu des qualifications techniques et de l'expérience acquises dans le secteur privé qui sont maintenant demandées. Il a publié un appel à candidatures sur le site Internet de l'OIT, dans la presse locale et sur des sites spécialisés. Des entretiens avec les candidats retenus et une évaluation de leurs compétences techniques et personnelles doivent suivre en juin 2012, après quoi les dernières formalités de recrutement seront réglées au plus vite.
8. Le chef de projet travaillera sous la direction et la supervision générale du bureau du Directeur général et bénéficiera de l'avis du Comité directeur du projet. Il dépendra du Département de la gestion des locaux (FACILITIES) et sera chargé d'assurer une coordination pleine et efficace et d'éviter que des plans de travail soient incompatibles, que des activités soient répétées inutilement et que des services subissent des interruptions non indispensables.
9. Le Comité directeur du projet, composé de dix hauts fonctionnaires du BIT et présidé par le directeur exécutif du Secteur de la gestion et de l'administration, et l'Equipe du projet, constituée de responsables appartenant aux différentes unités du BIT qui participent directement à l'entreprise, ont continué à se réunir à intervalles réguliers.

Communication

10. Conformément à la stratégie de communication adoptée, les informations relatives au projet ont été mises à jour sur les sites Internet et Intranet du BIT, et des exposés ont été présentés lors de la réunion des responsables hiérarchiques d'avril 2012 ainsi que lors d'une réunion des délégués du Syndicat du personnel. Il est également prévu de faire paraître des articles dans le bulletin d'information publié par le Département du développement des ressources humaines, d'organiser des réunions avec les membres du personnel ou encore de projeter des vidéos sur des écrans électroniques installés à l'entrée du bâtiment, au niveau R2-Nord. La stratégie de communication vise à faire en sorte que le

personnel du BIT, les visiteurs et le voisinage n'ignorent rien des travaux programmés et puissent être consultés si nécessaire.

Relations avec le gouvernement du pays hôte

11. Une délégation conduite par le fonctionnaire responsable du Secteur de la gestion et de l'administration a rencontré les autorités du pays hôte pour leur faire part de la décision d'abandonner la construction d'un bâtiment provisoire destiné à accueillir une partie du personnel pendant la durée des travaux et pour s'entretenir avec elles de leur participation à la préparation et à la réalisation des travaux de rénovation. Un accord de principe a été trouvé concernant la création d'un groupe de travail technique mixte. Ce groupe serait composé de techniciens du BIT, du pilote du projet et de représentants du pays hôte et aurait pour mission de suivre le projet et de s'assurer qu'il répond aux normes techniques et de sécurité pertinentes en vigueur au niveau local.

Budget du projet

12. On trouvera dans l'annexe I des renseignements détaillés au sujet des dépenses engagées dans le cadre du projet et imputées au Fonds pour le bâtiment et le logement ou au budget ordinaire, telles qu'elles ont été comptabilisées à la fin du mois d'avril 2012, de même que des informations au sujet des engagements financiers courants ou prévus durant la période biennale actuelle, y compris les frais afférents au personnel du BIT expressément engagé pour le projet. Comme indiqué plus haut, les procédures d'appel d'offres international pour la rénovation des cuisines et pour les services du pilote du projet n'ayant pas encore abouti au moment de la rédaction du présent rapport, le coût estimé des contrats associés à ces appels d'offres n'est donné qu'à titre indicatif à ce stade. Leur coût réel figurera dans le rapport sur l'état d'avancement du projet qui sera soumis au Conseil d'administration à sa 316^e session, en novembre 2012.
13. L'annexe II présente les dépenses engagées au cours de la période qui a précédé l'approbation du plan complet, en novembre 2010.

Annexe I

Projet de rénovation du bâtiment du siège

Situation financière au 30 avril 2012 (en milliers de francs suisses)

	<u>Budget approuvé</u>	<u>2010-11</u> Dépenses	<u>2012-13</u> Dépenses	Engagements courants	Engagements prévus	<u>2010-2013</u> Total
Fonds pour le bâtiment et le logement						
Plan complet ¹						
Diagnostic amiante	336			152		152
Cuisines	4 144	242	180	379	3 343	4 144
Etages 1 à 11	56 448				8 000	8 000
Personnel affecté au projet	6 000		161	798	332	1 291
Bureaux provisoires	7 500		28			28
Frais de déménagement	1 500					
Dépenses imprévues	7 100					
Frais d'assurance et frais divers	400					
Inflation	5 700					
Total	<u>89 128</u>	<u>242</u>	<u>369</u>	<u>1 329</u>	<u>11 675</u>	<u>13 615</u>
Remplacement des ascenseurs ²	<u>4 300</u>	<u>40</u>	<u>640</u>	<u>3 507</u>		<u>4 187</u>
Budget ordinaire						
Etudes préliminaires concernant les bureaux provisoires		<u>216</u>				

¹ Document GB.309/PFA/BS/2, nov. 2010. ² Document GB.309/PFA/BS/4, nov. 2010.

Annexe II

Projet de rénovation du bâtiment du siège

Dépenses effectuées avant l'approbation du plan complet (en milliers de francs suisses)

Fonds pour le bâtiment et le logement	
Travaux de réparation urgents réalisés en 2008-2010 ¹	5 978
Services de conseil pour la mise en valeur des terrains ²	349
Total	6 327
<hr/>	
Budget ordinaire	
Etudes techniques préliminaires	499
Préparation du plan complet	348
Total	847

¹ Document GB.297/PFA/BS/3, nov. 2006. ² Document GB.301/PFA/BS/1, mars 2008.